Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20261012-BUR-AG-26-102-DE
Date de télétransmission : 21/10/2026
Date de réception préfecture : 21/10/2026

CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Bureau du 12 octobre 2026

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Appel à projet contrat de ville 2026 – 4ème programmation

L'an deux mille vingt-six, le 12 octobre à 10h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

Présents :
Louis POZZO DI BORGO, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Nathalie VALERY-GRAZIANI, Carulina COLOMBANI, Guy ARMANET, Philippe CIMINO, Jean-Charles LEONARDI, Jean-Michel SAVELLI, Pierre ORSINI, Laurent PAPAZIAN, Michel ROSSI, Gilles SIMEONI.

Pouvoirs :
Michel SIMONPIETRI à Louis POZZO DI BORGO

Absents :
Marie-Hélène PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 15

Quorum : 8

Votants : 14
Pour : 14
Contre : -
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20261012-BUR-AG-26-102-DE
Date de télétransmission : 21/10/2026
Date de réception préfecture : 21/10/2026

Bureau du 12 octobre 2026

OBJET : Appel à projet contrat de ville 2026 – 4ème programmation

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-0002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le contrat de ville de l'agglomération de Bastia 2024-2030 a été approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2024 et signé par l'ensemble des partenaires le 9 septembre 2024 ;

Considérant que, ce contrat concerne deux quartiers prioritaires Politique de la Ville (QPV) qui ont été arrêtés sur la seule commune de Bastia en application du décret n°2023-1312 du 28 décembre 2023, qui modifie le décret du 3 juillet 2014 qui fixait la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville à savoir :

- Le QPV « Bastia Meridiunale » comprenant les secteurs de Paese Novu, Lupino et Montesoru et constitué de 3 464 logements sociaux locatifs, inclus également un îlot d'habitation de copropriété privées (résidences le Forum, le Vinci, le Ponte Prado, le Santa Cruz et l'immeuble Somnivac). Le secteur du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU) est situé dans ce QPV. Bastia Meridiunale compte 8 403 habitants. Source : INSEE Recensement de population 2022 ;
- Le QPV « Bastia Mezana » comprenant les quartiers de St-Joseph, du cours Favale, du Boulevard Gaudin, de la rue Letteron, une partie du Puntettu ainsi que les quartiers de Saint-Antoine et de San Gaetano ; comporte 2 624 habitants. Source : INSEE Recensement de population 2022 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Ouï l'exposé de la Vice-présidente déléguée et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (A l'unanimité)

- La 4ème programmation 2026 portant sur un projet du Contrat de Ville présentée dans le tableau ci-dessous ;
- La participation de la CAB à cette programmation à hauteur de 4 000 euros ;

AUTORISE

Le Président à signer tout document utile aux fins des présentes.

DIT

Que les crédits sont inscrits au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

CONTRAT DE VILLE 2026 : 4ème programmation											
Politique sportive											
Porteur de projet	Intitulé de l'action	Descriptif	Financement CAB 2025	Commentaire	Montant de l'action	Demande VILLE 2026	Proposition VILLE 2026	Demande ANCT 2026	Proposition ANCT 2026	Demande CAB 2026	Proposition CAB 2026
JUDO CLUB BASTIAIS	PRATIQUE GRATUITE DU JUDO ET DU JUJITSU DANS LE SUD DE BASTIA POUR LES ENFANTS ET LES ADOS DES QUARTIERS MERIDIUNALE & MEZANA	Poursuivre et pérenniser la mission entreprise il y a plus de vingt ans en intégrant le programme TEMPS LIBRE puis le programme ENFANCE JEUNESSE mis en place par la municipalité de BASTIA et la CAF, qui ont eu pour but de faire découvrir et de pratiquer le JUDO aux enfants des familles défavorisées des quartiers MERIDIUNALE et MEZANA de notre ville.	6 000,00 €	Demande parvenue sur Dauphin en septembre 2026	14 400,00 €			6 000,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €	4 000,00 €

Total participation CAB	
Dev Eco et insertion	
Politique sportive	4 000,00 €
Politique des déchets	
Politique sociale	
Politique du logement	
Prévention de la délinquance	
Politique du transport et mobilité	
Total	4 000,00 €

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20261012-BUR-AG-26-102-DE
Date de télétransmission : 21/10/2026
Date de réception préfecture : 21/10/2026